



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

Fax. (Qc): (418) 660-8998


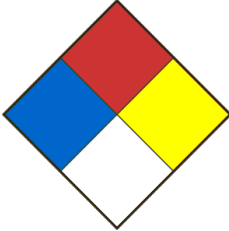
## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit 2-MERCAPTOÉTHANOL		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique HSCH <sub>2</sub> CH <sub>2</sub> OH		Numéro MAT MP-0117; MB-0117; ME-0117	Masse molaire 78,13
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes THIOETHYLENE GLYCOL, 2-HYDROXYETHYLMERCAPTAN, BME, β-MERCAPTOETHANOL, 2-HYDROXY-1-ETHANETHIOL, THIOGLYCOL			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2020-03-27	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification SIMDUT/SGH</b>	<p>Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2</p> <p>Liquides inflammables catégorie 4</p> <p>Toxicité aiguë-Orale catégorie 3</p> <p>Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 2</p> <p>Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 3</p> <p>Sensibilisation cutanée catégorie 1</p>
<b>Mention d'avertissement</b>	<p>DANGER</p>
<b>Mentions de danger (H)</b>	<p>H227 Liquide combustible.</p> <p>H301 Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>H310 Mortel par contact cutané.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318 Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H331 Toxique par inhalation.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p>
<b>Conseils de prudence (P)</b>	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.</p> <p>P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p> <p>P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation</p> <p>P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.</p> <p>P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en</p>

	élimination des déchets.
<b>PICTOGRAMMES</b>	
<b>Autres dangers</b>	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<b>Santé</b> 3 <b>Inflammabilité</b> 2 <b>Réactivité</b> 0 <b>Spécial</b>

## SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
2-mercaptoéthanol	60-24-2	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Conditions d'allumage</b>	Inflammable en présence d'une source d'allumage si la température est plus haute que le point d'éclair. La chaleur, les étincelles et la flamme nue.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau.
<b>Produits de combustion / décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes de soufre.
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	Les contenants exposés au feu peuvent exploser. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Enlever toute source d'ignition. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
--	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Température de stockage recommandée 2 - 8 °C. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une bonne aération. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
2-MERCAPTOÉTHANOL	60-24-2	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

<b>Ventilation</b>	Utiliser une hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Jaune clair / incolore.
Odeur	Puant.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	4.5 - 6 à 500 g/l à 20 °C.
Point de fusion / congélation	-100°C
Point initial d'ébullition	157°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	74°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	2.3% v/v
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	18% v/v
Tension de vapeur	1.3 hPa à 20 °C.
Densité de vapeur	2.70 - (Air = 1.0)-
Densité	1.114g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	Soluble dans l'eau. Miscible avec l'alcool, l'éther et le benzène..
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow: -0.056 à 25 °C.
Température d'auto-inflammation	295°C
Température de décomposition	> 157°C
Viscosité	3.43 cP à 20 °C.

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Réagit avec l'eau. Sensible à la chaleur.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter la chaleur excessive. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.
Substances incompatibles	Agents d'oxydation. Les métaux. Acide fort. Sels de métaux lourds.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes de soufre.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### 2-MERCAPTOÉTHANOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
- Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Organes Cibles: Foie. Coeur. Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. Sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, Faiblesse, Perte de conscience, Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, oedème pulmonaire.
DL <sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50- Oral(e) - souris - 190 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - Mâle et femelle - 112-224 mg/kg.
CL <sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 inhalation - Rat Mâle - 2.05 mg/L - 4 h.

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	CL50 - Leuciscus idus (Ide) - Essai en statique: 37 mg/L - 4 j. CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - Essai en statique: 0.4 mg/L - 48 h CE50 - Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida) - Essai en statique: 125 mg/L - 17 h. CE50 - Desmodemus subspicatus (algues vertes) - 12 mg/L - 72 h.
<b>Persistence et dégradation</b>	Biodégradabilité aérobie - Durée d'exposition 60 jr Résultat: 69 % - Pas rapidement biodégradable (OCDE ligne directrice 310). Demande Biochimique en Oxygène (DBO) 105 mg/g Remarques: (IUCLID). Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1.894 mg/g Remarques: (IUCLID).
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Ne s'accumule pas dans les organismes.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu/récepteur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Numéro UN</b>	2966
<b>Appellation réglementaire</b>	THIOGLYCOL
<b>Classification du TMD</b>	6.1 Matières toxiques
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Indice de quantité limitée</b>	0,1L
<b>Indice PIU</b>	-
<b>Dispositions particulières</b>	-

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

<b>SIMDUT CANADA</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2 Liquides inflammables catégorie 4 Toxicité aiguë-Orale catégorie 3 Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 2 Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 3 Sensibilisation cutanée catégorie 1
----------------------	--

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2020-03-27